

M. Patrick GAILLIARD  
Secrétaire Général syndicat CFDT  
Dauphiné Libéré

Veurey, le 30 décembre 2003

Cher camarade,

Nous tenons préalablement, à vous présenter à chacun d'entre vous nos meilleurs vœux pour l'année 2004.

Nous vous écrivons afin de vous exprimer notre incompréhension concernant le retournement de votre position par rapport à celle que vous avez exprimée le 16 décembre 2003, lors de la dernière réunion de négociation des salaires où, nous vous le rappelons, nous étions en intersyndicale.

Ce jour-là, à l'issue des négociations et lors de la réunion d'information aux salariés, vous manifestiez votre « satisfaction mesurée ». Et vous appeliez les salariés à accepter les propositions que conjointement nous avons réussi à négocier.

Vous comprendrez notre surprise et notre étonnement en apprenant, lors des DP/P.S.E. du 29 décembre 2003, que vous refusez maintenant de signer ces accords.

Premièrement, et sur la forme, nous considérons qu'étant en intersyndicale sur ce dossier, vous deviez nous informer si vous trouviez les documents inacceptables. C'est la considération minimale que nous attendons de nos alliés.

Deuxièmement, et sur le fond, nous ne comprenons pas cette façon de faire qui consiste à accepter un document et se déclarer satisfaits, pour ensuite refuser de le signer.

Effectivement les élections professionnelles approchent... et ceci peut probablement expliquer la contradiction flagrante.

Voudriez-vous attirer vers un vote CFDT certains salariés, en essayant de les convaincre que s'ils n'ont pas eu entière satisfaction à leurs demandes ce serait la faute des signataires ?

Si telle est votre intention, nous considérons cela indigne.

Vous ne pouvez pas prétendre et faire oublier aux salariés que vous étiez partie prenante de notre intersyndicale, et que vous avez accepté les propositions de la Direction. **Surtout qu'au moment où il aurait fallu appeler à un arrêt de travail pour améliorer cet accord, vous vous êtes abstenus de le faire.**

Nous espérons que le bon sens l'emportera, et que nous pourrions nous rencontrer lors de nouvelles négociations en intersyndicale, à condition que la parole donnée soit respectée.

Syndicalement.

**Daniel Cappadoro**  
Secrétaire Général  
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie :

- M. lasparro, délégué syndical CFDT/PSE
- Affichage